

LETTRE DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING À M. PIERRE MAUROY, PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL, SUR LA RECONVERSION ET LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIELS DE LA RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, LE MERCREDI 4 JUIN 1980

4 JUNE 1980 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le président,

- Vous avez appelé mon attention sur la situation économique du Nord - Pas-de-Calais `région` et sur les moyens mis en_oeuvre pour assurer la conversion industrielle de la région.
 - En-particulier, vous soulignez l'intérêt de certains mécanismes d'aide à l'investissement industriel mis en_place dans le grand Sud-Ouest. Vous citez l'exemple de l'implantation d'une usine de matériel électronique à Bayonne, qui a été rendue possible grâce-à l'intervention d'une société de financement, filiale d'une grande entreprise publique.
 - J'ai demandé au délégué à l'aménagement du territoire `André CHADEAU` de procéder, sous l'autorité du Premier ministre, à l'examen technique des propositions que vous faites. Je voudrais pour ma part faire deux observations.
 - La première est le rappel d'une réalité : la situation économique des grandes régions françaises est profondément différente, pour des raisons qu'expliquent l'histoire et la géographie, autant que la conjoncture actuelle.
 - C'est pourquoi, les méthodes d'intervention mises au_point pour l'une d'elles n'ont pas à être systématiquement appliquées à tout le territoire. A cet égard, la situation du grand Sud-Ouest, région qui reste peu industrialisée, et qui a longtemps souffert de son éloignement géographique, n'est pas comparable à celle du Nord - Pas-de-Calais, placée au-coeur de l'Europe industrielle, dont elle partage aujourd'hui les difficultés d'adaptation.\
- J'observe ensuite que les dispositions prises par le Gouvernement dans la période récente en_faveur du Nord - Pas-de-Calais ont fait la preuve de leur efficacité.
- L'intervention massive du fonds spécial d'adaptation industrielle, qui ne s'applique pas à l'Aquitaine, et les diverses aides de l'Etat au développement régional, ont permis de financer en 1979 des investissements industriels créateurs de 12000 emplois `nombre`. Cet effort sera poursuivi.
 - De même, dans l'esprit de ce que vous proposez, une société financière, filiale des Charbonnages de France, a été habilitée à prendre des participations dans des entreprises industrielles, et à leur délivrer des prêts bonifiés.
 - Le Gouvernement vient d'autoriser cet organisme à augmenter son capital de 40 millions de francs pour lui permettre d'adapter son action à l'ampleur des besoins régionaux.
 - J'aurai prochainement l'occasion de rappeler, ainsi que vous le faites, l'importance nationale de l'effort de conversion et de développement industriels engagé dans le Nord - Pas-de-Calais, et qui doit se poursuivre dans-le-cadre d'un dialogue organisé et réfléchi avec les instances régionales.
 - Je veillerai à l'application concrète des décisions prises par le Gouvernement en_faveur de la région Nord - Pas-de-Calais, dont je connais le rôle décisif qu'elle a joué, et qu'elle doit continuer de jouer dans le développement industriel de la France.
 - Je vous prie de croire, monsieur le président, à l'assurance de ma considération distinguée.\